

Irak : une déraison politiquement correcte

Monsieur Ghassan Salamé

Citer ce document / Cite this document :

Salamé Ghassan. Irak : une déraison politiquement correcte. In: Critique internationale, vol. 2. 1999. La formation de l'Europe. pp. 6-14;

doi : 10.3406/criti.1999.1533

http://www.persee.fr/doc/criti_1290-7839_1999_num_2_1_1533

Document généré le 06/06/2016



Contre-jour

Irak

Une déraison politiquement correcte

par Ghassan Salamé

L'essence du politiquement correct n'est pas tant de dire le vrai ou de donner des réponses définitives que de définir, en amont, les seules questions qu'on a le droit de se poser. Sur l'Irak, pendant bien longtemps, la seule qui fût légitime était la suivante : comment prouver que les Irakiens mentent ? Un autre discours a plus récemment été toléré. Il était de nature « humanitaire » : de temps en temps, les médias se faisaient l'écho d'une enquête sur le terrain ou du rapport d'une ONG s'alarmant des ravages des sanctions sur la santé, l'éducation, le bien-être d'une population de 25 millions d'hommes. Quand des faits incontestables (relevés par l'OMS, la FAO, les missions du Conseil œcuménique des Églises ou du Vatican ou encore une équipe de l'université Harvard) n'étaient pas écartés d'un revers de main comme « pure propagande irakienne », ils étaient vite oubliés dans le vacarme – ô combien plus télégénique – d'un nouveau duel entre Saddam Hussein et le Président américain où, comme dans un western, le shérif ne pouvait que l'emporter sur le voyou. Quand les terribles effets des sanctions ont fini par ne plus être contestés, on a établi un régime spécial (dit « pétrole contre nourriture ») avec l'objectif, ouvertement assumé, non de répondre à l'urgence mais de priver le gouvernement irakien d'arguments humanitaires pour plaider la levée des sanctions.

Seule une démonisation totale de l'Irak pouvait faire admettre ce qui, d'un point de vue éthique et, on le verra, légal et politique, devenait inadmissible. L'opprobre touchait quiconque osait remettre en cause, même partiellement, ce *statu quo*. À Washington, où il a pourtant d'ordinaire bonne presse, on reproche encore à Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, d'avoir osé dire en février 1998 que Saddam Hussein était « un homme avec lequel on pouvait s'entendre » : c'était attenter à un dogme car tout l'édifice construit contre l'Irak repose précisément sur l'idée que l'Irak c'est Saddam, lequel n'appartient pas vraiment à l'espèce *Homo sapiens*. D'ailleurs, quand Paris, Moscou ou Ankara ont tenté de se démarquer des États-Unis, ceux-ci les ont accusés de mercantilisme : ces capitales cherchaient-elles autre chose que récupérer leurs arriérés, promouvoir leurs compagnies pétrolières

ou gagner des marchés ? La méfiance, voire la franche hostilité, à l'égard des pays réticents à adopter en bloc l'attitude politiquement correcte explique que leurs experts ont été tenus à l'écart des commissions d'inspection des armements irakiens ; celles-ci sont restées presque exclusivement anglo-américaines jusqu'à l'automne 1997, quand l'essentiel du travail de l'UNSCOM était presque achevé¹. Ni Evgueni Primakov (alors ministre russe des Affaires étrangères), qui avait œuvré à la résolution du conflit de novembre 1997, ni Jacques Chirac qui contribua à aplanir celui de février 1998 ne furent ménagés par les éditorialistes du *Washington Post* et les « sources » qui les inspirent habituellement.

Cet acharnement a assez duré. Il est temps de revoir profondément une politique américaine qui se drape, grâce à une indifférence, une timidité ou une résignation quasi générales (encore plus sensibles lors de la crise de novembre que lors de celle de février 1998), dans la couleur bleue de l'Organisation mondiale, de mettre fin à un désastre humanitaire qui ne doit rien à Mère nature et tout à l'homme, de lever des sanctions dont les effets pervers dépassent depuis longtemps ses prétendus résultats positifs. Et surtout de s'attacher à comprendre les tenants et aboutissants de l'affaire irakienne, tant le refus de savoir a protégé l'entreprise américaine, tant la déraison est partagée.

Retrouver la raison

Telle était du moins, semble-t-il, la position de Kofi Annan en février 1998, quand il se pencha enfin sur le cas d'un des membres de l'organisation dont il est le secrétaire général : il fallait réintroduire la dimension politique, casser ce blocage des temps modernes (la Bosnie en est une autre illustration) où la politique est coincée entre le militaire et l'humanitaire. Annan s'en est vite aperçu en arrivant à Bagdad : il a pu constater *de visu* que les « palais présidentiels » alors objets des récriminations américaines (en novembre ce seront des « documents ») n'étaient pas ces énormes dépôts d'armes que Washington suspectait ; il a pu entendre les fonctionnaires des agences de l'ONU lui dire les difficultés qu'ils rencontraient pour faire leur travail et l'arrogance avec laquelle les inspecteurs de l'UNSCOM faisaient le leur ; il a surtout pu comprendre que le couple militaire-humanitaire avait trop longtemps dominé l'approche internationale de ce pays.

Sa première décision a donc été d'engager un dialogue politique avec le gouvernement irakien et de nommer un représentant permanent à Bagdad. L'ostracisme dont le pays avait souffert pendant sept ans était officiellement rompu, à la grande satisfaction des quelques capitales qui s'étaient déjà timidement engagées dans cette voie, peut-être même avec l'encouragement d'un président américain discrètement soutenu par l'état-major interarmes, plus modéré en cette affaire que le secrétaire d'État, les leaders du Congrès et la presse. Si le gouvernement

irakien n'a pas su tirer tous les bénéfices de ce tournant, au moins une brèche était ouverte dans le discours uniforme ou plutôt dans le silence assourdissant qui entoure l'Irak depuis 1991.

Et l'on a commencé, loin du mélange de jérémiades et de menaces dont Bagdad s'était fait une spécialité et du discours autoritaire de Washington, à comprendre quelques vérités de base. La première étant que, comme en Rhodésie il y a trente ans, à Cuba ou ailleurs, les sanctions, loin de déstabiliser les pouvoirs en place, pénalisaient d'abord les plus démunis². Le régime irakien qui, comme la plupart des États pétroliers, tirait d'abord sa légitimité de sa capacité à distribuer la rente, en avait été brutalement privé. Il lui fallait dès lors régner par le seul contrôle policier, tolérer l'émergence d'une immense économie parallèle, encourager les apparatchiks à se lancer dans la contrebande et se résigner à une rapide paupérisation des classes moyennes, qui avaient constitué sa base politique principale : avec tout ce qu'un tel programme comporte d'insécurité, de prédation, de sauve-qui-peut. Plutôt que du couple mobilisation-redistribution, le régime dépendait dorénavant, pour survivre, de la déstructuration de la société que, faute de pouvoir l'enrayer, il s'était résigné à exploiter à son avantage.

On commença aussi à se poser d'autres questions, notamment sur cet instrument *sui generis* qu'est l'UNSCOM : jusque-là, ses rapports, pleins de récriminations sur l'attitude irakienne (en dépit, curieusement, d'une certaine autosatisfaction sur les progrès de sa mission), étaient le seul discours légitime sur le désarmement irakien. On apprit alors que l'ONU se contentait de prêter son nom à un groupe d'inspecteurs essentiellement américains qui travaillaient en étroite collaboration avec leur gouvernement ; pis encore (et de l'aveu même du FBI), que la star de la Commission, le shérif parmi les shérifs, Scott Rietter, célèbre pour ses tournées d'inspection sauvages, partageait les informations de la Commission non seulement avec le Pentagone, sa maison-mère, mais aussi avec le gouvernement israélien, au mépris des règles élémentaires de la déontologie onusienne³.

On s'est mis aussi à comprendre que le désarmement irakien était programmé pour être un tonneau des Danaïdes : jamais on ne sera assez sûr que l'Irak a réalisé tout ce que l'article 22 de la Résolution 687 lui enjoint de faire. La charge de la preuve lui revenait exclusivement et, plus il en donnait, plus on lui en demandait. Il y avait toujours une tête de missile introuvable, un baril de produits chimiques égaré, une pièce de canon disparue, un document non remis. Et les médias étaient gavés de fuites toujours renouvelées sur la « triche » des Irakiens. Ces derniers étaient d'une roublardise dépassant l'imagination, et les Sherlock Holmes de l'UNSCOM avaient pour mission de les démasquer. Or, de l'avis de la plupart des experts occidentaux que nous interrogeons depuis des mois, l'Irak a fait l'essentiel, sinon (comme il l'affirme) la totalité de ce qui était exigé de lui.

On peut même dire que l'UNSCOM a réussi au-delà du nécessaire si l'on consi-

dère la question sous l'angle de la stabilité régionale. En effet, si l'Irak était en 1990 trop bien armé pour le maintien de l'équilibre régional, il est devenu, dès 1996 ou 1997, trop faible pour ne pas menacer cet équilibre. Certes, le régime conserve les moyens d'assurer sa propre survie par la répression intérieure (mais qui se soucie vraiment des opposants de l'intérieur ?). Seulement, au niveau régional, pendant qu'on détruisait systématiquement ses installations nucléaires, chimiques ou biologiques et tous ses missiles d'une portée de plus de 80 kilomètres, tous ses voisins sans exception ne faisaient que renforcer leur arsenal⁴. L'Iran se dotait de sous-marins russes, construisait des missiles d'une portée de 3 000 kilomètres et achetait tout ce que Chinois et autres Ukrainiens voulaient bien lui vendre. La Syrie et la Turquie n'étaient pas en reste. Les pétromonarchies du Golfe se lançaient, elles, dans une politique d'équipement militaire qui, depuis l'invasion du Koweït, leur a déjà coûté la bagatelle de 80 milliards de dollars. Israël renforçait sa suprématie militaire régionale, se posant comme le seul État du Moyen-Orient à disposer de l'arme nucléaire, d'arsenaux non conventionnels multiformes, ainsi que d'autres équipements *high tech* qui font l'envie de tous ses voisins et même de plusieurs pays de l'OTAN⁵. Sans parler des essais nucléaires récents de l'Inde et du Pakistan, face auxquels on ne peut pas dire que « la communauté internationale » ou ce qui en tient lieu ait montré un acharnement comparable⁶. Bref, ceux-là mêmes qui craignaient un Irak trop fort doivent se demander si un Irak désormais trop faible pour, par exemple, empêcher les incursions répétées de l'armée turque sur son territoire ou pour protéger sa frontière avec l'Iran n'est pas devenu, par sa faiblesse même, une menace pour la stabilité régionale.

Le droit malmené

On commence aussi à saisir les limites de la politique de la canonnnière à l'âge des missiles de croisière et de la doctrine « zéro mort ». Il est déjà un peu étrange de voir des sénateurs et des éditorialistes américains réputés appeler, au mépris de la législation américaine elle-même, à l'usage des missiles pour assassiner le président irakien. On peut s'interroger sur la sagesse de plans visant à imposer la démocratie à l'aide de bombes intelligentes lancées depuis des bâtiments américains croisant en mer d'Oman. Combien de missiles de croisière, combien de têtes chercheuses devra-t-on envoyer sur la population irakienne pour enfin produire un régime respectueux des droits de l'homme ? À qui fera-t-on croire qu'on protégeait les Kurdes dans le Nord en déversant quelques dizaines de missiles sur les positions de l'armée irakienne au Sud, comme on le fit en septembre 1996 ? Faut-il d'ailleurs continuer, au nom d'un improbable souci de protection des minorités ethniques, à pénaliser exclusivement Bagdad pour le malheur kurde alors même que Téhéran aidait ouvertement l'une des factions qui se sont tragiquement empoignées en

1996, qu'Ankara multiplie les incursions toujours plus profondes à la poursuite de « ses » rebelles kurdes et que les différentes factions rivales du Kurdistan irakien, même protégées par les avions de la coalition depuis la base turque d'Incirlik, ne donnent guère la preuve de leur capacité à faire prévaloir les droits de leur peuple sur leurs sordides luttes d'influence, de pouvoir et d'argent ?

Il est enfin curieux d'entendre répéter que l'Irak, seul de tous les pays que l'ONU a condamnés, doit rigoureusement appliquer les résolutions du Conseil de sécurité avant que ne soient levées les sanctions qui privent sa population du minimum vital. Cet organe est d'ordinaire moins regardant. Est-il d'ailleurs autre chose qu'une chambre de compensation, comme disent les banquiers, pour l'échange de services entre les puissances qui comptent, pour ne pas dire une chambre d'enregistrement pour les desiderata de l'une d'entre elles, lorsqu'elle trouve bon d'y recourir ? L'Irak n'est-il pas tout simplement une utile exception à la règle constante de non-application des résolutions du Conseil ?

Quand ces arguments (et d'autres) ont commencé à être avancés ici et là, le gouvernement américain a été amené à jeter le masque. Dans un discours de mars 1997 à l'Université Georgetown, dont les termes ont depuis été maintes fois repris par ses collaborateurs, Madeleine Albright a dit ce que les autres membres du Conseil de sécurité cherchaient désespérément à ne pas entendre : à savoir que, même si l'Irak appliquait à la lettre toutes les dispositions des résolutions du Conseil, Washington n'autoriserait pas pour autant la levée des sanctions. Ceux qui à Paris, à Moscou et dans plusieurs capitales du Moyen-Orient poussaient l'Irak à faire « encore un effort pour être *in full compliance* avec les résolutions de l'ONU » étaient évidemment bien embarrassés. Car c'était bien Washington – et non plus Bagdad – qu'il fallait dorénavant convaincre de respecter les résolutions de l'Organisation.

C'était désespérer les Irakiens (on est autorisé à ne pas s'en soucier : « tous pareils »). Saddam est devenu l'illustration de la survie politique en dépit de la volonté américaine qui a bien malencontreusement lié sa crédibilité non à l'application des sanctions mais à la disparition du régime en place. Les Irakiens auraient peut-être accepté une telle conditionnalité si Washington avait eu les moyens de réaliser son objectif déclaré ou si l'opposition irakienne avait été plus crédible, moins divisée et plus autonome. Mais le Kurdistan irakien est devenu un champ de bataille interkurde (en dépit de la *mième* « réconciliation » Barzani-Talebani à l'automne 1998) et l'opposition politique à l'étranger a été irrémédiablement décrédibilisée par la révélation en 1995 de sa manipulation grotesque par la CIA. C'était convaincre tout Irakien qui, à supposer que la recherche de lait pour ses enfants lui en laissât le loisir, osait (profondément *in petto* bien sûr) douter encore de la parole de ses dirigeants que, oui, il y avait bien un complot international, non contre Saddam ou le régime, mais contre son pays en tant que tel. C'était aussi embarrasser les

capitales qui, pour encourager Bagdad à se plier aux oukases de l'UNSCOM, prêchaient que le respect des résolutions amènerait un jour une levée des sanctions. C'était, pour Washington, se mettre, avec une désinvolture assumée, hors du droit et montrer avec quelle aisance elle utilise l'ONU quand bon lui semble et rejette son autorité quand celle-ci ne lui est plus utile.

Les conditions d'une véritable politique de sanctions

Nous en sommes aujourd'hui à un point où la normalisation de la situation irakienne non seulement permettrait d'alléger les souffrances de la population ou rétablirait un semblant d'équilibre régional mais donnerait aussi un sens au principe même des sanctions. Si trop d'impôt tue l'impôt, des sanctions sans limites dans le temps et sans respect des conditions de leur levée, non seulement par ceux qui les subissent mais aussi par ceux qui les ont imposées, aboutiraient à un résultat exactement inverse de celui recherché par les partisans de l'usage de cette arme comme substitut à la guerre⁷. L'Irak aujourd'hui est précisément à un point nodal où l'histoire retiendra son cas soit comme exemple de sanctions effectivement appliquées et levées sans hésitation au moment où elles ont produit leurs effets, soit au contraire comme un cas où les sanctions n'ont eu de valeur que punitive, liée au bon vouloir d'acteurs puissants sur la scène internationale. Dans le premier cas, l'expérience irakienne encouragera d'autres cibles potentielles à appliquer ce qu'on exigera d'elles sous ce type de pression, dans le second, elle sera une référence d'école pour refuser d'appliquer ces exigences parce que les sanctions n'en seraient pas levées pour autant. C'est donc la crédibilité même de ce moyen de pression qui est dorénavant en jeu. Sa pertinence dépend précisément du respect de la lettre des résolutions autant par les Américains que par les Irakiens.

Cela implique d'abord que soit mis en route cet examen général des progrès réalisés (et éventuellement de ce qui reste à faire) que l'Irak demande, auquel il a droit et que le Secrétaire général de l'ONU s'est engagé à effectuer, en dépit de l'évidente mauvaise volonté américaine et des obstacles divers posés par l'UNSCOM⁸. Cette dernière devrait pour cela laisser la place à une commission d'audit vraiment internationale, effectivement dirigée par l'ONU et dont l'approche soit un peu moins partisane, sinon absolument objective. Le système de surveillance à long terme prévu par les résolutions devrait alors rapidement être mis en place (il l'est déjà partiellement avec le concours du gouvernement irakien qui n'en conteste pas le principe) alors que les sanctions économiques seraient entièrement levées, à la fois en vertu desdites résolutions et au vu de l'urgence humanitaire.

Il faudra, en même temps, tirer les leçons de l'échec patent du système dit « pétrole contre nourriture », que l'ONU a mis en place en vue de pérenniser les sanctions tout en parant au plus pressé. Il n'est pas exagéré de dire que ce système

a été un échec quasi total. Nul besoin pour cela d'écouter le gouvernement irakien, dont la crédibilité peut être sujette à caution. Il suffit d'observer, par exemple, les difficultés de Peugeot pour exporter 300 ambulances parce que les inspecteurs de New York les ont trouvées potentiellement « d'usage mixte » civil et militaire, ou le blocage d'une livraison de semences bretonnes parce qu'à y regarder de près, on pourrait les utiliser dans une usine chimique, ou les tonnes de médicaments allemands qui ont mis près d'un an pour passer le même crible sourcilieux et parvenir aux milliers de patients qui les attendaient. On pourrait, plus simplement encore, lire les raisons que Dennis Halliday, le premier administrateur (irlandais) de ce fameux programme a invoquées en démissionnant, fin septembre 1998, de son mandat. Oubliant, sous l'effet de l'indignation, le langage vermoulu que ses trente années au service de l'ONU lui avaient sans doute inculqué, il a déclaré : « Nous sommes en train de détruire toute une société [...] C'est illégitime et immoral [...] Que l'ONU accepte de maintenir les sanctions pendant huit ans revient à déclarer la guerre à toute une population [...] C'était quoi, le but des sanctions ? Affaiblir le régime ? Je peux vous affirmer qu'elles ont eu l'effet inverse »⁹.

L'Irak a été placé dans un véritable cercle vicieux. On l'autorise certes à vendre du pétrole pour près de 12 milliards de dollars par an. Mais, avec des cours plus bas que jamais et compte tenu du mauvais état des installations qu'il n'a pas les moyens de réparer, le pays est loin de pouvoir exporter le volume autorisé. Pour qu'il y parvienne, il faudrait que les grandes compagnies pétrolières puissent (comme en Algérie ou, plus récemment, en Iran) investir elles-mêmes dans l'exploration et la production. Bagdad y est disposé, les compagnies n'attendent que cela, mais l'embargo anglo-américain le retarde toujours.

La déraison, toujours

Pourquoi donc cet acharnement américain ? Une thèse courante avance que Washington ne veut pas priver Saoudiens et Koweïtiens du surplus de part de marché pétrolier dont ils disposent depuis qu'ils ont accaparé le quota de l'Irak ; c'est possible, mais en ce cas combien de temps encore pourra-t-on affamer 25 millions d'hommes pour soulager les difficultés budgétaires des pétromonarchies ? On a écrit que l'Irak devait clairement reconnaître la souveraineté de son voisin traumatisé par l'invasion de 1990 ; c'est déjà fait et refait. D'autres soulignent que, pour établir une hégémonie militaire durable dans le Golfe, les États-Unis ont besoin de garder des repoussoirs permanents qui convainquent les pétromonarchies de leur acheter toutes les armes qu'on leur propose et de leur accorder toutes les facilités dont le Pentagone a besoin ; mais tout cela est acquis, et ces pays commencent à ne plus avoir les moyens de nouvelles grosses dépenses militaires, à supposer que la peur les tienne encore. On peut penser aussi que l'ostracisme à l'égard de l'Irak

va de pair avec les approches faites en direction de l'Iran, Washington ne pouvant remettre en cause des deux côtés à la fois la politique de « double endiguement » qu'il avait mise en œuvre contre ces deux États ; mais pourquoi donc un double désenclavement ne serait-il pas possible d'un même mouvement ? Une autre thèse veut que l'isolement de l'Irak soit lié au processus de paix israélo-arabe : on ne lèverait pas l'opprobre contre ce pays tant qu'une paix générale ne se sera pas établie au Levant ; c'est surestimer le rôle de l'Irak dans le conflit israélo-arabe, qui était déjà marginal quand le pays était au faite de sa puissance.

En réalité, ce sont là des arguments *a posteriori*. L'obstination des États-Unis est liée aux déboires de leur diplomatie dans cette région. Chaque fois que cette diplomatie dévoile ses faiblesses, ses contradictions, ses limites, on frappe l'Irak pour ne pas perdre la face. Le président moustachu est devenu la « tête de Turc » par excellence, avec relents racistes et clichés faciles. La simple survie du régime irakien est l'illustration non seulement des limites de la puissance américaine ou de son influence dans le monde arabe et musulman, mais plus généralement des insuffisances de l'instrument militaire comme substitut à la diplomatie, et des effets pervers des sanctions quand elles sont d'inspiration punitive. La déraison, si elle marque l'affaire irakienne, n'est décidément pas le seul fait des Irakiens.

1. Il fallait entendre l'ire américaine (la majorité républicaine du Congrès et la presse faisant assaut de surenchères faciles qui ne les grandissent guère) quand Moscou a osé proposer d'envoyer des avions-espions survoler, en plus des appareils américains, le territoire irakien ; ou encore lorsque les laboratoires français et suisses ont produit des résultats différents de ceux du Pentagone. Les membres du Conseil de sécurité n'étaient pas seulement empêchés de dévier de la ligne, mais aussi de chercher à savoir la vérité, celle-ci devant être exclusivement fournie par Washington.

2. Nous ne nous étendrons pas sur les milliers de morts d'enfants par mois, sur l'introuvable eau potable, sur les hôpitaux privés de médicaments et, plus simplement, d'électricité, sur la régression de l'éducation dans un pays où la science et l'art avaient atteint un niveau d'excellence. On pourra peut-être un jour confirmer ce que bien des fonctionnaires des agences de l'ONU nous ont avoué, à savoir que leurs rapports alarmants sur la situation humanitaire du pays étaient souvent largement censurés ou réécrits avant d'être diffusés par le siège à New York. Pour une appréciation globale de la situation, lire Geoffrey L. Simons, *The Scourging of Iraq : Sanctions, Law and Natural Justice*, Londres, Macmillan, 2^e édition, 1998. Simons, dont un livre précédent (*Iraq : From Sumer to Saddam*, Macmillan, 1994) avait relaté sans aucune complaisance l'établissement de la dictature en place, note justement que « les politiciens, les hommes d'affaires, les éditorialistes et autres journalistes qui aujourd'hui sont les plus enthousiastes pour le maintien des sanctions économiques contre l'Irak sont précisément ceux qui, dans les années quatre-vingt, ont le plus contribué au maintien et au renforcement du régime tyrannique ».

3. Sur la large (et fort embarrassante pour l'ONU) coopération (« Two way exchange ») entre Israël et l'UNSCOM, voir l'article de Barton Gellman dans le *Washington Post* du 29.09.1998. Surprenant Rietter qui, lors de la crise de novembre 1998, affirmait qu'il ne croyait pas aux sanctions ni même à l'UNSCOM : il fallait « frapper, frapper, frapper ».

4. Pour les missiles précisément, l'Arabie saoudite dispose de CSS-2 chinois d'une portée de 2 800 km, le *Shabab* iranien a une portée de 3 000 km, les SCUD-C coréens vendus à la Syrie et à la Libye ont une portée de 550 km alors que le *Jericho* israélien a une portée de 1 500 km et qu'Israël, avec la coopération de Washington, a développé et/ou déployé un large éventail de missiles antimissiles. Six pays de la zone au moins ont un arsenal chimique et/ou bactériologique substantiel.

5. Au moment même où les officiels américains contestaient les résultats négatifs des laboratoires français sur l'existence de gaz sarin dans les têtes des missiles irakiens (allant jusqu'à accuser le gouvernement français de vouloir cacher la vérité), Israël était obligé d'avouer que l'avion d'El Al qui s'était écrasé en 1992 sur l'aéroport d'Amsterdam transportait vers Israël quelque 200 litres de diméthyl-méthylphosphonate, suffisants pour produire 270 kilos de sarin. Voir l'article de Joel Greenberg dans *The New York Times* du 01.10.1998.

6. Remarquons la levée de la plupart des sanctions contre l'Inde et le Pakistan, *le jour même* où Washington menaçait à nouveau de frapper l'Irak, en novembre 1998. L'Irak est encore *souçonné* de détenir les rudiments d'un programme nucléaire, les deux autres ont fait exploser des bombes...

7. Pour un rappel récent du vieux débat sur les effets recherchés ou pervers des sanctions, voir la polémique Elliott-Pape dans plusieurs livraisons d'*International Security* en 1997-98.

8. La crise de novembre 1998 a été suscitée, quoi qu'en dise une presse d'une déroutante ignorance, par le refus opposé par Washington à une proposition onusienne visant à entamer le tant attendu « examen général de la situation irakienne » en la liant clairement à une levée des sanctions si les résultats de l'examen étaient favorables. C'est le refus américain de fonder cet examen sur la Résolution 687 (art. 22) de l'ONU, requête irakienne légitime à nos yeux et à ceux de la majorité des membres du Conseil de sécurité, qui a suscité la bouderie de Bagdad et la crise qui s'est ensuivie.

9. *Le Monde*, 10.10.1998.